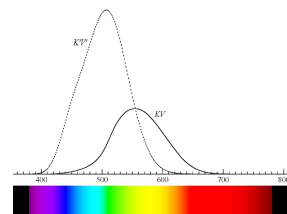


## Bureau d'étude en éclairage

Compétence N° 3



## Mesure des niveaux d'éclairage et des luminances

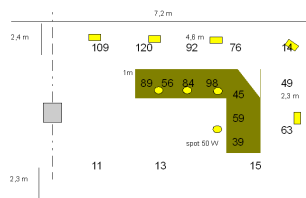
[www.conceptenergielumiere.fr](http://www.conceptenergielumiere.fr)

Le niveaux d'éclairage : exprimé en lux (lm/m<sup>2</sup>)

La luminance : exprimée en candela par mètre carré (cd/m<sup>2</sup>)

Nous intervenons in situ afin de réaliser les mesures suivant les règles de l'art.

Utilisation de luxmètre et de luminancemètre professionnels  
Mesure de l'éclairage général et du plan de travail  
Mesure des luminances d'un poste de travail à 180°



Contrôle des normes et du code du travail, condition de travail (niveau d'éclairage et rapport de luminance), analyse de l'installation existante, réception d'installation, sécurité de l'activité...  
Pour les CHSCT, dirigeant, exploitant, service sécurité, bureaux d'étude, maître d'ouvrage...  
Dans le domaine tertiaire, industriel, extérieur, scolaire, soins, collectivités, transport...

### Demande de devis

Par fax au 03 20 57 07 56

Lieu des mesures : .....

Date souhaitée : .....

Activité : .....

### Type de mesures :

Niveau d'éclairage

Nombre de m<sup>2</sup> : .....

Nombre de poste de travail : .....

Topologie de rue : .....

Nombre de passage piéton : .....

Mesures de luminance

Nombre de point de mesure : .....

Remise du rapport par mail  ou lors d'une visite

Adresse mail pour envoi du devis : .....

Mon du demandeur : .....

N° de tél : .....